



Le concours Made in 92 s'installe sur la scène entrepreneuriale, c'est parti pour la 5^{ème} édition !

Made in 92, le concours des jeunes entreprises des Hauts-de-Seine, revient avec plus de partenaires, plus de dotations, plus de proximité. Une aventure au cœur de l'entrepreneuriat en 3 étapes, 2 demi-finales, 1 Grande Soirée, avec 18 finalistes, 7 lauréats et plus de 40 000 euros de dotations.

Forts du succès des quatre dernières éditions, la CCI Hauts-de-Seine et ses partenaires intensifient leur engagement pour l'entrepreneuriat et reconduisent le concours Made in 92 pour valoriser les jeunes pousses du département et mettre en avant leur potentiel.

Du 2 septembre au 15 octobre 2019, toutes les entreprises **de moins de huit ans** implantées dans les Hauts-de-Seine et qui ne sont pas détenues majoritairement par une autre société, pourront déposer en ligne leur dossier de candidature sur la plateforme dédiée : www.madein92.com.

Au rendez-vous de cette 5^{ème} édition, **2 demi-finales** seront organisées, une au nord et une au sud du département, afin de **valoriser les initiatives de proximité et de développer un véritable écosystème entrepreneurial**.

Dates et lieux

1^{ère} demi-finale sud: jeudi 7 novembre* à **Fontenay-aux-Roses**

Maison des Entrepreneurs

23 Avenue Lombart, 92260 Fontenay-aux-Roses

2^{ème} demi-finale nord : jeudi 21 novembre à **Garches**

L'espace de coworking de Garches

Espace Maurice Genevoix - 86 Grande Rue - 92 180 Garches

Les lauréats des demi-finales seront invités à concourir lors de la Grande Soirée Made in 92, le jeudi 5 décembre au théâtre Armande Béjart à Asnières-sur-Seine où le « Prix des Prix » sera révélé. Les lauréats se partageront une dotation de plus de 40 000 euros.

Retrouvez les finalistes et les lauréats des dernières éditions et pré-inscrivez-vous sur : cci92.fr

Grands partenaires :



Partenaires entreprises et écoles :



Partenaires institutionnels :



Partenaires médias :



Ils nous ont fait confiance en 2018